

REGARDS SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

Revue de l'académie d'Orléans-Tours du SNUEP / n°18
snuep.orleans-tours@tele2.fr

Bonne rentrée 2007

ÉDITO

Les rentrées se suivent et malheureusement se ressemblent !

Alors qu'on dénombre plus de 30 000 suppressions de postes depuis 5 ans, on nous promet déjà 11 000 suppressions de postes pour 2008.

Ces suppressions seront effectuées au titre de la « rationalisation » (suppression des profs en surnombre) et de la démographie.

Il n'apparaît pourtant pas, dans notre académie, de problème de recrutement d'élèves. C'est même l'inverse que nous constatons. En effet, plus de 2650 élèves sortis de 3^{ème} qui ont demandé une affectation en LP pour cette rentrée se retrouvent sans solution faute de place ! Ces chiffres officiels ne concernent que 3 des départements de l'académie : Loiret 1238, Indre et Loire 820, Eure et Loir 600.

L'administration conseille à ces jeunes de se tourner vers le privé ou l'apprentissage. Est-ce le rôle du service public ?

Ces suppressions de postes, pourraient se faire en diminuant le nombre d'heures de cours donnés aux élèves: c'est le souhait du Président Sarkozy.

On ne parle plus d'améliorer le système éducatif ni de lutter contre les inégalités, c'est l'offre de formation qui est menacée au profit d'une gestion purement comptable des moyens.

Cet été le gouvernement s'est également attaqué à la limitation du droit de grève en instaurant le service minimum dans les transports. Il est à craindre que cette mesure soit généralisée aux autres services publics dans le but de les affaiblir encore plus.

Face à toutes ces attaques le combat syndical est de plus en plus nécessaire.

Cette année la pré-syndicalisation sera possible jusqu'à fin septembre. Pour bénéficier du tarif de l'an dernier ne tardez donc pas à nous retourner votre bulletin d'adhésion

Pour la défense de l'enseignement professionnel public, laïc et de ses personnels, rejoignez-nous !

Bonne rentrée à toutes et à tous

*Cathy Lavanant, Gilles Pellegrini
Co-secrétaires académiques*

SNUEP

FSU. infos Orléans

N° 60. avril 2007 SUP n°5

P

Dispensé de timbrage

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 06/09/07 ORLEANS .C.T.

Mensuel - imprimé par nos soins
Com Par Presse 0307S05437
Directeur : Christine BLET Tel: 02 38 78 00 60
FSU 10 rue Molière 45000 ORLEANS

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU. Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 10 rue Molière Orléans.

sommaire :

Page 1 : édito

Page 2 : Conseil académique de rentrée

Page 3 : autorisation prélèvement

Page 4 : bulletin d'adhésion

Conseil académique de rentrée du SNUEP

LP MI Leclerc St Jean de la Ruelle mardi 25 septembre (voir page 2)

Le SNUEP vous proposera, cette année encore, de nombreux stages de formation syndicale

Page 1

Conseil académique SNUEP

Notre syndicat, le SNUEP, membre de la FSU va tenir son Conseil Académique de rentrée.
Il aura lieu le mardi 25 septembre 2007 de 9h 30 à 17h 30 au
LP MI Leclerc de Hautesclocque, 85 avenue Clémenceau 45140 St Jean de la Ruelle.

Nous pensons qu'il n'est pas superflu de prendre une journée sur votre travail ou sur votre temps personnel pour apporter votre pierre à la construction et à l'amélioration d'un outil syndical plus que jamais indispensable.

Que vous soyez vacataire, contractuel, maître auxiliaire, stagiaire, titulaire, ce conseil académique vous concerne. **Il est ouvert à tous les syndiqués** et nous serions heureux de vous y accueillir afin de débattre du devenir de l'enseignement professionnel public et de ses personnels et pour faire le point sur cette rentrée.

La participation au conseil **ouvre de droit à congé pour tous les personnels**. Il ne peut pas vous être refusé si vous déposez votre demande, accompagnée de la convocation ci-dessous, au moins **3 jours avant la date prévue**.

MARCHE A SUIVRE POUR OBTENIR LE CONGE

Vous devez vous rendre au secrétariat de votre établissement et demander le formulaire pour une demande d'absence pour raison syndicale.

Remplissez toutes les rubriques du formulaire et cochez la case

« **UNE AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE** » (article 13)

MOTIF : Conseil académique du SNUEP-FSU 25 septembre 2007 à St Jean de la Ruelle

Vous devez joindre à cette demande la photocopie complétée de la convocation ci-dessous.

IMPORTANT : n'oubliez pas de nous retourner le papillon ci-dessous par courrier ou mail.

Nous comptons sur votre présence. Nous prévenir en cas de problème.



Papillon à retourner pour le 18 septembre 2007 au plus tard (gestion des repas),
à Cathy LAVANANT/Gilles PELLEGRINI - 41, boulevard Buyser 45250 BRIARE ou
Tél : 02.38.37.04.20 ou snupep.orleans-tours@tele2.fr

Nom, prénom :

Mail : tél :

Etablissement/ville :

participera* :

- au conseil académique du 25/09/2007

OUI

NON

- au repas pris en commun (règlement du repas sur place)

OUI

NON

Entourer la réponse choisie



SNUEP - fsu ORLEANS-TOURS

Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

Objet : Conseil académique

M..... (1)

..... (2)

Briare, le 1 septembre 2007

CONVOCATION

A compléter :

(1) Nom, prénom

(2) Nom
établissement, ville

Cher(e) Collègue,

Le conseil académique du SNUEP-FSU aura lieu :

le mardi 25 septembre 2007 de 9h30 à 17h30

LP MI Leclerc de Hautesclocque 85 avenue Clémenceau à St Jean de la Ruelle

Votre présence à ce conseil est indispensable.

Les co-secrétaires académiques

Cathy Lavanant

Gilles Pellegrini

La présente convocation tient lieu de mandat en vue de l'obtention de l'autorisation spéciale d'absence prévue au titre de l'article 13 de la Loi n° 84-16 du 11/01/84 et du décret n° 82-447 du 28/05/82. Elle doit être déposée 3 jours avant la date de l'absence.